



Motion préalable au Conseil d'Administration du 13 juin 2017

Un proverbe dit : « C'est au pied du mur qu'on voit le maçon ». Cette expression pourrait fort bien être adaptée à la situation de notre Conseil d'Administration de l'EPA. Que faire pour maintenir l'EPA et voire même lui permettre de prospérer ? Votre action est essentielle en cette instance où un brin d'humanisme devrait perdurer. Une autre expression nous vient spontanément aux lèvres : « C'est dans l'adversité qu'on mesure le degré social d'un Président ».

Malheureusement les documents de travail et la réunion préparatoire ne nous conforte pas dans cette optique .

Encore une fois, mais cela ne nous étonne plus du tout, les présidents changent mais la méthode reste. « Causez toujours, je ferai ce que bon me semble ».

A la lecture de l'ordre du jour de ce conseil d'administration de l'EPA Masse du 13 juin 2017, parmi les rubriques donnant lieu à délibération, figure au point n°4 la « Mise en œuvre des mesures ministérielles » alors que le cycle de discussion est toujours en cours.

Pire, des questions portées par les élus des personnels lors de la commission préparatoire à ce Conseil d'Administration, notamment toutes celles liées au chiffrage des mesures considérées, restent sans réponses. L'ensemble des élus(es) du personnel ne peut se contenter de vagues promesses de réponses de la part de vos adjoints en charge de ce dossier.

On nous avait promis un cycle de discussion nourri, vous-même avez prôné une volonté pour un dialogue social de qualité, etc, etc ... et, à l'arrivée, le message est le suivant : « validez ma délibération sous forme de chèque en blanc et le locataire se retrouvera à chaque fin de mois à honorer son loyer avec des hausses inacceptables. »

Nous avons fort bien compris dans quel but était rédigé « le compromis de vente de l'établissement » par les émissaires de la rue de Cambronne via le rapport de la Cour des Comptes, tout comme la philosophie de ce marché de dupes, en considérant les lourdes conséquences financières qui vont peser exclusivement sur les locataires de l'établissement.

Aussi nous vous demandons, à l'unanimité des représentants élus du personnel à ce Conseil d'Administration, de retirer les points 4.1 à 4.4 à l'ordre du jour et de laisser le temps du dialogue et de la négociation aller à son terme, face à des intervenants en capacité de décider et de nous donner des réponses.

Il va de soi que notre présence à ce Conseil dépendra de votre réponse.

Les élus de l'intersyndicale
CFDT-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-USD/FO